

CONSEIL D'ECOLE / R.A.S.E.D.

Situation 2015/2016, à joindre au compte rendu du conseil d'école.

1) Présentation des membres du réseau.

Le réseau est constitué cette année :

- du psychologue de l'éducation nationale (Mme Bossuet) qui intervient sur 9 écoles.
- du rééducateur (M. Bertholon) qui intervient sur 8 écoles.
- de l'enseignant d'adaptation (M. Consul) qui intervient sur 9 écoles.

2) Rôle de chacun des membres du réseau.

-Le psychologue de l'en. réalise des examens cliniques et psychométriques auprès d'enfants et organise des entretiens avec les enfants, avec les familles.

-Le rééducateur s'exerce à faire évoluer les rapports de l'enfant aux exigences scolaires, instaurer ou restaurer son investissement dans les tâches scolaires.

-L'enseignant d'adaptation intervient quand des élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, mais peuvent tirer profit de cette aide. Elle vise à la prise de conscience et à la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite, à la progression dans les savoirs et les compétences.

3) Relations Rased / Ecole.

Quand la situation l'exige, l'enseignant établit une demande d'aide au réseau. Celui-ci, réuni en synthèse, examine les demandes et donne des indications sur les suites à donner à ces difficultés. Elles peuvent être externes à l'école (bilan CMP, orthophonie, pédo psy...), elles peuvent donner lieu à des ajustements ou des actions au sein de l'école, elles peuvent donner lieu à des prises en charge par l'un ou plusieurs des membres du réseau.

4) Relations Rased / Parents.

Le psychologue de l'en. ou le rééducateur, de par la nature de la prise en charge, ciblée et individuelle, est amené à rencontrer ou joindre chaque famille.

L'enseignant d'adaptation prend en charge les élèves en groupe de besoin de 5 élèves au plus. Il rencontre les parents en fonction des besoins qu'il éprouve et répond favorablement à toute demande d'entretien de toute nature venant des parents.

Pour les parents, l'interlocuteur privilégié est l'enseignant de la classe, l'outil de référence témoignant de la progression de l'élève demeure le livret scolaire.

5) Pilotage des réseaux.

Le pilotage des réseaux est conduit par monsieur l'inspecteur de la circonscription de Vence. En réunions de grand réseau, les modes et priorités d'interventions des Rased sont redéfinies chaque année et peuvent être ajustées en cours d'année.

6) Actions du réseau de Villeneuve Loubet

Pour la 5^{ème} année consécutive, le réseau animera une réunion avec les APE, étendue au tout Villeneuve. Cette année, la réunion aura lieu le